

Harcèlement scolaire et cyber-harcèlement

Définition

« Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs visant à lui porter préjudice, le blesser ou le mettre en difficulté de la part d'un ou plusieurs élèves » Dan Olweus, 1993

Formes de harcèlement

- * Jet d'objets
- * Pincements, tirage de cheveux, Moqueries
- * Surnoms méchants, insultes, violence physique
- * Racket ou jeux dangereux
- * Mise à l'écart, la propagation de rumeurs
- * Usage des nouvelles technologies et réseaux sociaux (anonymat) pour insultes et diffamation

Observation directe de harcèlement

Il est de votre devoir d'agir lorsque vous êtes témoin d'une situation apparentée au harcèlement :

- * S'interposer
- * Demander à chaque élève de quoi il s'agit
- * Faire témoigner la victime
- * Faire témoigner les harceleurs
- * Débattre en classe de manière décrochée de l'évènement

Conséquences

- * Changement brutal de tempérament
- * Troubles anxieux • du sommeil • de l'alimentation
- * Agitation
- * Irritabilité
- * Somatisations anxieuses
- * Troubles du comportement
- * Baisse des performances scolaires due à la diminution des capacités attentionnelles
- * Isolement • repli sur soi
- * Retard répétés • absentéisme • refus d'aller à l'école
- * Série dépressive (pouvant mener au suicide)

Comment agir ?

- * Prévenir le harcèlement et lutter contre toutes ses formes dans chaque école et chaque établissement scolaire
- * Améliorer la formation des personnels pour mieux prévenir, mieux repérer les situations de harcèlement et agir face aux situations
- * Mieux impliquer les élèves et les parents dans la prévention et la lutte contre le harcèlement
- * Organiser un pilotage structuré pour accompagner les écoles et les établissements
- * Plateformes téléphoniques et référents académiques nommés

Protocole à suivre

1	<p><u>Accueillir la victime dans des situations rassurantes et propices à l'écoute</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecouter sa version des faits, son ressenti. Prendre des notes précises. - Demander des précisions : lieu, fréquence, nature - Questionner sur les conséquences directes sur lui (peur, maux de ventre...)
2	<p><u>Accueillir le ou les auteurs, séparément de la victime</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque élève est accueilli individuellement (pas les harceleurs réunis !!!) - Expliquer qu'un élève est venu parler de sa situation ou que l'on a vu un évènement anormal - Ecouter sa version - Faire réagir, réfléchir - S'il nie : un dialogue approfondi s'impose - On peut accueillir des témoins séparément
3	<p><u>Informier et accueillir les parents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parents de la victime, des harceleurs, des témoins (toujours séparément et en prenant des notes) - Dire qu'une procédure est en place et que leur enfant n'est pas abandonné - Rappeler que des mesures seront prises, rappeler à la loi - Etre attentif pour que rien ne soit pris à la légère et que personne ne soit rabaissé
4	<p><u>Prendre des mesures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - D'abord concernant la victime : si besoin faire un signalement. Orienter pour un suivi. - Pour les harceleurs : sanctions. - Un travail en EMC est obligatoire avec la globalité des élèves. - Conseils juridiques - Informer anonymement au conseil d'école

Sources :

- Guide Agir contre le harcèlement à l'école, du MEN (Janvier 2012)
- Circulaire N° 2013-100 « Prévention et lutte contre le harcèlement à l'Ecole », du MEN (BO n°31 du 28 août 2013)
- www.lecoindutaillecrayon.wordpress.com (pour le tableau)